



ALLEMAND PROFESSIONNEL

OBJECTIFS

- Renforcer la confiance en soi.
- Acquérir ou approfondir des connaissances en situation de la vie professionnelle.
- Développer ses compétences en compréhension et communication orale et écrite en vue de l'acquisition d'une plus grande aisance dans les échanges.
- Valoriser l'image de son entreprise dans une relation professionnelle.
- Se préparer à un entretien avec un jury VAE.

CONTENU

A partir des situations professionnelles des stagiaires et des outils utilisés en situation de travail :

- Révision et approfondissement des compétences de base en langue allemande.
- Approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales.
- Entraînement à la compréhension et à l'expression écrite et orale en lien avec la mission ou le poste.
- Sensibilisation aux différences culturelles.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : cours collectif, cours particulier en centre ou en entreprise, cours par téléphone, cours sur plateforme à distance avec tutorat.

MISES EN SITUATION ET APPLICATIONS

CONCRÈTES : échanges écrits (mail et courrier professionnel), présentation orale avec Powerpoint, animation de réunions, entretien d'embauche, contacts téléphoniques avec clients et fournisseurs étrangers, préparation d'un déplacement professionnel.

OUTILS PÉDAGOGIQUES : matériel audio, vidéo, logiciels de formation à distance, sites internet, documents authentiques de l'entreprise ou du

groupe.

EN ALTERNANCE

Non

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base de la langue allemande.
Entretien d'analyse de vos besoins par téléphone ou face à face
Positionnement préalable : test écrit et oral, en ligne, dans le centre de formation ou en entreprise permettant l'évaluation de vos connaissances/compétences actuelles. A l'issue de ce positionnement un parcours individualisé de formation vous sera proposé

PUBLICS

Tout public adulte

Contacts

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment, Grenoble

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

VALIDATION

Attestation de fin de formation (article L. 6353-1 du Code du travail)

MODALITÉS DE VALIDATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta (article L 6353-1 du code du travail)

SERVICES VALIDEURS

Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

21 heures

